

Date de publication : 08 février 2024

Accusé de réception en préfecture
069-216902387-20231207-DE231207GES1201-DE
Date de télétransmission : 26/12/2023
Date de réception préfecture : 26/12/2023

COMMUNE DE ST SYMPHORIEN SUR COISE
Place du Marché
69590 St Symphorien sur Coise

Département du Rhône

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

N°2023-12-01

Nombre de membres :

En exercice : 27

Présents : 20

Votants : 26

(dont 6 pouvoirs)

Objet : Travaux Pôle sportif - Avenants

- **L'an deux mille vingt-trois,
Le 7 décembre, à 20h00**

Le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à Saint-Symphorien-sur-Coise, sous la présidence de M. Jérôme BANINO, Maire.

Date de convocation : 1er décembre 2023

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, ÇAKIR-LOUSSE Corinne est nommé secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres votants.

Présents :

BANINO Jérôme, MICHELOT Éric, MEZARD-MOSTFA Dominique, TOINET Guy, GRANGE Agnès, SARTORETTI Michel, SIMON Anne-Claire, FERLAY Christiane, VAUX Marie-Aimée, WITHERS Patrick, ODIN Catherine, FEUNTUN Christel, LAPLACE Sébastien, ÇAKIR-LOUSSE Corinne, FLAMENT Julien, DALBEPIERRE Michael, PAISSE Matthieu, RATTON Maryline, MURIGNEUX Claudie, VERICEL Pauline

Absents excusés :

GRANGE Evelyne, pouvoir donné à GRANGE Agnès
ZAMPICCHIATTI-CREPET Mariana, pouvoir donné à FLAMENT Julien
GLEIZES Jérôme, pouvoir donné à SARTORETTI Michel
AGGOUN Jean-Claude, pouvoir donné à BANINO Jérôme
THEVENON Pierrick, pouvoir donné à RATTON Maryline
VENET Denis, pouvoir donné à ODIN Catherine

Absents :

ROY Jean Sébastien

MICHELOT Éric explique qu'à ce jour, compte tenu des travaux réalisés pour le Pôle sportif, il est nécessaire d'établir les avenants concernant :

Date de publication : 08 février 2024

Tranche 1 Pôle sportif :

Marché initial GREEN STYLE - LACASSAGNE - ROUSSET

Montant initial HT : 880 760.38 €

Montant avenant n°1 : - 19 674.20 € de 2022 (Déjà voté)

Montant avenant n° 2 : + 9 515.35 € de novembre 2023

Bilan

Nouveau marché HT : 870 601.53 €

Nouveau marché TTC : 1 044 721.84 €

Tranche 2 Pôle sportif :

Lot 2 Maçonnerie / Entreprise ROUSSET

Montant initial HT : 349 922.47 €

Montant avenant n°1 : - 4 803.56 €

Bilan

Nouveau marché HT : 345 118.91 €

Nouveau marché TTC : 414 142.69 €

Lot 3b Couverture métallique zinguerie / Entreprise ROCHE

Montant initial HT : 49 359.84 €

Montant avenant n°1 : - 272.25 €

Bilan

Nouveau marché HT : 49 087.59 €

Nouveau marché TTC : 58 905.11 €

Lot 4 Etanchéité zinguerie/ Entreprise SUPER ETANCHEITE

Montant initial HT : 53 191.13 €

Montant avenant n°1 : - 3 320 €

Bilan

Nouveau marché HT : 49 871.13 €

Nouveau marché TTC : 59 845.36 €

Lot 5 Menuiseries extérieures aluminium / Entreprise SMC JOURNET

Montant initial HT : 64 995 €

Montant avenant n°1 : +1 511 €

Bilan

Nouveau marché HT : 66 506 €

Nouveau marché TTC : 79 807.20 €

Lot 6 Serrurerie / Entreprise FAYOLLE

Montant initial HT : 54 148.90 €

Montant avenant n°1 : + 1 587.10 €

Bilan

Nouveau marché HT : 55 736 €

Nouveau marché TTC : 66 883.2 €

Date de publication : 08 février 2024



Lot 7 Menuiseries intérieures / Entreprise SMC JOURNET

Montant initial HT : 62 335.91 €
Montant avenant n°1 : +4 134.42 €

Bilan

Nouveau marché HT : 66 470.33 €
Nouveau marché TTC : 79 764.40 €

Lot 9 Chape carrelage faïence / Entreprise SELIFIDA CARRELAGES

Montant initial HT : 78 500.03 €
Montant avenant n°1 : + 2 654.38 €

Bilan

Nouveau marché HT : 81 154.41 €
Nouveau marché TTC : 97 385.29 €

Lot 11 Equipement Dojo / Entreprise AVANTI SPORT

Montant initial HT : 19 484.43 €
Montant avenant n°1 : +1 565.82 €

Bilan

Nouveau marché HT : 21 050.25 €
Nouveau marché TTC : 25 260.30 €

Lot 12 Electricité courant faible / Entreprise NOALLY

Montant initial HT : 64 006.50 €
Montant avenant n°1 : - 2 511.15€

Bilan

Nouveau marché HT : 61 495.35 €
Nouveau marché TTC : 73 794.42 €

Tranche 4 Pôle sportif :

Lot 1 : Aménagement paysager, maçonnerie paysagère / Entreprise LA CLÉ DES CHAMPS

Montant initial HT : 123 654.71 €
Montant avenant n°1 HT : + 10 440.00 €

Bilan

Nouveau marché HT : 134 094.71 €
Nouveau marché TTC : 160 913.65 €

Lot 2 : Serrurerie / Entreprise FAYOLLE

Montant initial HT : 52 475.00 €
Montant avenant n°1 HT : + 1 940.00 €

Bilan

Nouveau marché HT : 54 415. €
Nouveau marché TTC : 65 298.00 €

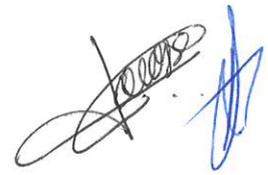
Le Conseil Municipal :

Après en avoir délibéré :

à l'unanimité 25 voix pour, 1 abstention et 0 contre

- 1) **APPROUVE** au vu et conformément aux éléments présentés ci-dessus, les avenants suivants :
- l'avenant n°2 à passer pour la tranche 1 pôle sportif avec **GREEN STYLE - LACASSAGNE - ROUSSET** pour un montant de +9 515.35 € HT, portant le montant des travaux à 870 601.53 € HT
 - l'avenant n°1 à passer pour la tranche 2 pôle sportif avec **Lot 2 Maçonnerie / Entreprise ROUSSET** pour un montant de -4 803.56 € HT, portant le montant des travaux à 345 118.91 € HT
 - l'avenant n°1 à passer pour la tranche 2 pôle sportif avec **Lot 3b Couverture métallique zinguerie / Entreprise ROCHE** pour un montant de -272.25 € HT, portant le montant des travaux à 49 087.59 € HT
 - l'avenant n°1 à passer pour la tranche 2 pôle sportif avec **Lot 4 Etanchéité zinguerie/ Entreprise SUPER ETANCHEITE** pour un montant de -3 320 € HT, portant le montant des travaux à 49 871.13 € HT
 - l'avenant n°1 à passer pour la tranche 2 pôle sportif avec **Lot 5 Menuiseries extérieures aluminium / Entreprise SMC JOURNET** pour un montant de +1 511 € HT, portant le montant des travaux à 66 506 € HT
 - l'avenant n°1 à passer pour la tranche 2 pôle sportif avec **Lot 6 Serrurerie / Entreprise FAYOLLE** pour un montant de +1 587.10 € HT, portant le montant des travaux à 55 736 € HT
 - l'avenant n°1 à passer pour la tranche 2 pôle sportif avec **Lot 7 Menuiseries intérieures / Entreprise SMC JOURNET** pour un montant de +4 134.42 € HT, portant le montant des travaux à 66 470.33 € HT
 - l'avenant n°1 à passer pour la tranche 2 pôle sportif avec **Lot 9 Chape carrelage faïence / Entreprise SELIFIDA CARRELAGES** pour un montant de + 2 654.38 € HT, portant le montant des travaux à 81 154.41 € HT
 - l'avenant n°1 à passer pour la tranche 2 pôle sportif avec **Lot 11 Equipement Dojo / Entreprise AVANTI SPORT** pour un montant de +1 565.82 € HT, portant le montant des travaux à 21 050.25 € HT
 - l'avenant n°1 à passer pour la tranche 2 pôle sportif avec **Lot 12 Electricité courant faible / Entreprise NOALLY** pour un montant de -2 511.15 € HT, portant le montant des travaux à 61 495.35 € HT
 - l'avenant n°1 à passer pour la tranche 4 pôle sportif avec **Lot 1 : Aménagement paysager, maçonnerie paysagère / Entreprise LA CLÉ DES CHAMPS** pour un montant de +10 440.00 € HT, portant le montant des travaux à 134 094.71 € HT
 - l'avenant n°1 à passer pour la tranche 4 pôle sportif avec **Lot 2 : Serrurerie / Entreprise FAYOLLE** pour un montant de +1 940.00 € HT, portant le montant des travaux à 54 415 € HT

Date de publication : 08 février 2024



- 2) **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ces avenants
- 3) **DIT** que que les crédits seront prévus au budget
- 4) La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat
- 5) **CHARGE** Monsieur le Maire de la poursuite et de l'exécution de la présente délibération.

Et ont signé au registre les membres présents

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Pour extrait certifié conforme,

La/Le secrétaire de séance



Le Maire,



